



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

revendications

Question écrite n° 33286

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré demande à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt quelles mesures il compte prendre pour accompagner le développement de l'enseignement agricole public. En effet, en raison des nombreuses formations et des débouchés qu'elle offre, cette filière attire un nombre croissant d'élèves et on observe, notamment dans l'Aude, que les lycées ont atteint la limite de saturation et ne peuvent satisfaire toutes les demandes d'inscription. Tous les niveaux de formation sont concernés de la seconde générale au BTS, en passant par les baccalauréats professionnels.

Texte de la réponse

L'enseignement agricole attire de nombreux jeunes dans tous les niveaux de formation. Ainsi, pour répondre aux demandes à la rentrée scolaire 2013, le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a créé 200 postes d'enseignants qui ont permis des ouvertures de classes dans toutes les régions. De manière générale, il est notamment tenu compte, dans la répartition des moyens sur l'ensemble du territoire, de la pression démographique, variable d'une région à une autre. Ensuite, c'est au niveau de chaque direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt que les décisions sont prises en fonction des moyens alloués et de la pression sur les formations. Dans la région Languedoc-Roussillon, qui a une forte progression démographique, des classes de seconde ont été ouvertes, et des classes conduisant au brevet de technicien supérieur agricole, qui regroupaient deux sections de formation, ont été transformées en deux classes complètes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33286

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7636

Réponse publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 10013